

Réduire l'assiette des cotisations sociales ou l'agrandir ?
La bataille sur les retraites est engagée
Réponse à Jean Peyrelevade

Jean-Marie Harribey
29 avril 2010

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2010/04/29/reduire-l-assiette-des-cotisations-sociales-ou-l-agrandir-la-bataille-sur-les-retraites-est-engagee>

Jean Peyrelevade, spécialiste ès « refondation du capitalisme », s'en prend aux économistes d'Attac et à quelques autres sur son blog du 24 mars 2010 (<http://peyrelevade.blog.lemonde.fr>) et dans *Le Monde* du 29 avril 2010. Vouloir soumettre à cotisations les dividendes, comme nous le proposons, pour aider à financer les retraites serait de la démagogie politique. Il présente deux arguments.

Le premier est de contester la baisse de la part salariale dans la valeur ajoutée, au motif qu'elle serait stable depuis vingt ans. C'est vrai, mais après une dégringolade massive pendant la décennie 1980 : environ 8 points de PIB par rapport au pic atteint en 1982 et de 4 à 5 points si l'on fait abstraction de ce sommet. Quatre à cinq points qui suffiraient, et bien au-delà, pour couvrir le déficit actuel de l'ensemble des régimes de retraite actuels, évalué par le Conseil d'orientation des retraites à 1,7 point de PIB dans son rapport d'avril 2010.

Le second argument de Peyrelevade est de faire remarquer que la valeur ajoutée des entreprises non financières ne représente que la moitié du PIB. Puisqu'il faut être précis, le rapport Cotis (INSEE, 2009) indique qu'en 2007, la part des sociétés non financières dans la valeur ajoutée brute totale¹ était de 56,5 %. Si l'on rajoute les 4,6 % pour les sociétés financières, cela donne un total de 61,1 %.

Mais comme les sociétés non financières sont le champ le plus pertinent pour l'analyse, le rapport Cotis indique :

- en 1973, c'est-à-dire avant que ne démarre la montée éphémère de la part salariale ayant abouti au pic de 1982, les profits nets distribués par les SNF aux propriétaires du capital et des terrains représentaient 10 % de leur EBE ou (leur EBE représentant 32 % de leur VAB) 3,2 % de leur VAB ;
- en 1993, les dividendes nets versés par les SNF représentaient 12 Mds €, soit 7,1 % de leur EBE ou (leur EBE représentant 30,8 % de leur VAB) 2,2 % de leur VAB ; si l'on ajoute tous les autres profits distribués, les SNF versaient 25,8 Mds €, soit 15,3 % de leur EBE ou 5 % de leur VAB.
- en 2007, les dividendes nets versés par les SNF représentaient 48,6 Mds €, soit 16,3 % de leur EBE ou (leur EBE représentant 31,4 % de leur VAB) 5,1 % de leur VAB ; si l'on ajoute tous les autres profits distribués, les SNF versaient 76,6 Mds €, soit 25,6 % de leur EBE ou 8 % de leur VAB.

Quel que soit le cas de figure, le déplacement vers les revenus financiers distribués est important : près de 5 points entre la fin des Trente Glorieuses et 2007, et 3 points depuis 1993. Ce dernier chiffre est important pour montrer que même, après la stabilisation de la part

¹ Le PIB comprend, en plus de la VAB, les impôts indirects (dont la TVA) nets de subventions, qui représentaient 200 Mds € en 2007, soit 10,5 % du PIB.

salariale à un niveau bas, les SNF ont continué à augmenter la distribution de revenus à leurs actionnaires et donc à délaissier relativement l'investissement.

Dès lors, le second argument de Peyrelevade relativisant cette augmentation en la rapportant à la totalité de la VAB doit être à son tour, pour le moins, relativisé, car 8 % de 56,5 %, cela fait 4,52 % de la VAB². Bien plus qu'il n'en faut pour éponger nos déficits des comptes sociaux.

Moralité, sous couvert de « vérité des prix », Peyrelevade nous invite à continuer à réduire l'assiette des cotisations sociales, alors que nous proposons de l'agrandir. Effectivement, si sa proposition était adoptée, elle serait de nature à refonder le capitalisme, le vrai, celui qui vient de nous plonger dans une crise mémorable.

² Soit 4 % du PIB puisque la VAB représente environ 90 % du PIB.